

BAPE sur Énergie Saguenay : aucune analyse de l'offre mondiale de GNL dans l'analyse de marché du promoteur

Québec, le 28 octobre 2020 - Les deux premières journées de présentation dans le cadre des audiences du BAPE sur la portion Énergie Saguenay du projet GNL/Gazoduq ont soulevé d'importants doutes sur la rentabilité et les coûts de ce projet. Des économistes ont révélé que l'étude de marché commandée par le promoteur GNL Québec ne contient aucune analyse de prévision de l'offre mondiale de gaz naturel liquéfié. Cette révélation remet en question les prétentions économiques et écologiques du projet et s'ajoute à d'autres inquiétudes de nature économique exprimées par les intervenant.es, tels que les impacts sur l'industrie touristique et les coûts en cas de faillite ou d'abandon du projet.

Retombées incertaines

Éric Pineault, économiste de renom, professeur à l'UQAM, a remis en doute la rentabilité du projet, expliquant qu'il y a actuellement une saturation des marchés mondiaux de gaz dûe à une prolifération de projets similaires à GNL/Gazoduq. Pourtant, l'analyse de marché réalisée par *Poten & Partners* pour le compte du promoteur n'a pris en considération que la demande mondiale de gaz liquéfié et non l'offre. L'offre surpasse la demande et le risque de surproduction (et de faillite potentielle qui s'en suit, comme nous l'a prouvé le krach pétrolier de 2020) est réel. « Pour un économiste, cette étude est complètement bâclée. Si un étudiant me donnait ça, je ne lui donnerais même pas la note de passage », **s'est exclamé M. Pineault**. Il a soulevé cette incohérence durant la présentation de son [mémoire](#) et rappelé que les investisseurs ne sont pas au rendez-vous pour financer le projet puisqu'aucun contrat de vente n'a été signé avec des acheteurs potentiels. « Ma plus grande crainte, c'est qu'on ne trouve pas preneur, et que dans 5-10 ans, on ait une infrastructure qui ne sert plus à grand-chose. » L'économiste considère même que les 250 à 300 emplois promis pendant 25, voire 50 ans, sont **des « fausses promesses aux travailleurs »**.

Plusieurs intervenant.es ont souligné leur inquiétude de voir le projet d'exportation de gaz albertain devenir dans quelques années un « éléphant blanc ». Durant la présentation de [son mémoire](#), l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a aussi vivement critiqué l'étude de *Poten & Partners*, qualifiant l'absence d'une analyse de l'offre d'« **énorme omission** » et précisant que le modèle d'affaires de GNL/Gazoduq ne permettra pas à l'entreprise de faire sa place sur le marché international du gaz liquéfié.

« Le Qatar est mieux situé pour le marché Asie et Europe et leur coût est de 70% moindre », **a précisé Colin Pratte, chercheur associé de l'IRIS**. M. Pratte a rappelé que la dynamique actuelle du marché du gaz liquéfié en est une de surabondance et que l'offre dépasse déjà la demande. Pour l'IRIS, le projet GNL/Gazoduq nécessiterait un apport en subventions publiques « très important », sans quoi il ne serait jamais rentable.

Coûts financiers et climatiques certains

[Marc Durand, docteur ingénieur en géologie](#), appliquée a vivement critiqué le taux de fuites utilisé dans l'étude des émissions de GES du projet commandée par le promoteur, qui a été réalisée par le CIRAIG. Il a expliqué que l'alimentation de l'usine de liquéfaction nécessiterait le forage de plus de 16 000 puits dans l'Ouest canadien, majoritairement par fracturation hydraulique. Il a de plus rappelé que la grande majorité des puits de gaz continuent de produire des émissions fugitives bien après leur fermeture, comme au Québec où les ⅓ des puits gaziers ont des fuites.

De plus, les émissions mondiales du projet se situent dans une fourchette de [50 à 80 millions de tonnes](#) d'équivalents CO₂ (MtCO₂e) par an pendant 25 ans dépendamment du lieu et de l'utilisation finale du gaz. GNL/Gazoduc augmenterait l'offre déjà en surabondance tel que précisé plus haut et la consommation mondiale de gaz alors que la science démontre bien qu'il faut limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. Ceci exige une réduction de la consommation de gaz de 25% d'ici 2030 par rapport à 2010¹. « Ce projet est incompatible avec l'Accord de Paris et une transition énergétique mondiale économiquement optimale qui permettrait de limiter le réchauffement à 1.5°C » **souligne Patrick Bonin de Greenpeace.**

Des emplois menacés dans l'industrie touristique

Les coûts pour la société québécoise de la réalisation du projet pourraient aussi être importants en termes de pertes d'emplois dans l'industrie touristique régionale. Les grands espaces naturels et les espèces animales, dont les mammifères marins, forgent l'image de marque touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Dans sa [réponse](#) aux questions posées par la commission, Tourisme Québec présente une mise en garde importante contre les impacts du projet, expliquant que l'industrialisation et la navigation engendrées par le projet « pourraient poser des enjeux en matière de promotion de la destination et pourraient engendrer d'importantes conséquences sur l'image de celle-ci. » L'industrie touristique est un secteur économique d'importance pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Selon une étude² réalisée en 2015, la région accueille annuellement environ 1,2 million de touristes de l'extérieur, ce qui génère près de 3 700 emplois.

De plus, la municipalité de Tadoussac estime que l'industrie touristique basée sur les observations de baleines et des paysages naturels en font une région touristique très populaire et fournissent environ 1 000 emplois annuellement à Tadoussac et plusieurs centaines sur la Côte-Nord. Charles Breton, du conseil municipal de Tadoussac, a d'ailleurs présenté au BAPE la position de la municipalité qui s'inquiète du projet GNL/Gazoduc et appuie la demande de moratoire avancée par les scientifiques.

Des retombées... dans les paradis fiscaux!

¹ Tiré du scénario P1 du Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C (SR1.5). https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_fig3b.pdf

² Segma Recherche, 2015. Étude sur la performance touristique et l'impact économique du tourisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il ne faut pas oublier que l'IRIS a montré dans une [étude](#) récente que puisque les investisseurs de GNL/Gazoduc sont étrangers, le taux d'imposition de leurs dividendes pourrait avoisiner 5 %, plutôt que 39,9 % si les commanditaires avaient été canadiens. Cette étude montre aussi que les investisseurs utilisent des paradis fiscaux pour cacher leurs profits. « L'utilisation des paradis fiscaux par la société en commandites GNL Québec entraîne des coûts importants pour l'ensemble des Québécois et Québécoises, puisqu'une partie des impôts que le promoteur devrait payer ne se retrouve jamais dans les coffres de l'État », **a conclu Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.**

Facture salée en cas de faillite ou d'abandon

La Fondation David Suzuki a présenté dans son [mémoire](#) les risques pour la société québécoise de se retrouver avec une facture salée en cas de faillite de GNL/Gazoduc. « Le retrait du fonds *Berkshire Hathaway* de Warren Buffet montre que le projet présente des risques financiers importants. Si les assurances et garanties financières exigées ne sont pas suffisantes advenant la faillite de la compagnie, l'État québécois se verrait contraint de payer les frais de désinstallation et de décontamination des terrains utilisés par GNL. C'est un flou légal », **a résumé Diego Creimer, co-directeur par intérim de la Fondation David Suzuki.**

-30-

Signataires:

Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec
Dominic Champagne, co porte-parole du Pacte pour la transition
Adrien Guibert-Barthez, co-porte-parole de la Coalition Fjord
Sophie Paradis, Cheffe de la conservation au Québec, Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada)
Jacques Rousseau (Regroupement vigilance hydrocarbures Québec)
Rébecca Pétrin, directrice générale Eau Secours
Rodrigue Turgeon, co-porte-parole du collectif abitibien *Gazoduc, parlons-en!*
Lucie Massé, porte-parole Action Environnement Basses-Laurentides
Réal Lalande, coordonnateur d'Action Climat Outaouais
Albert Lalonde, porte-parole de la coalition étudiante pour un virage environnemental et sociale (CEVES)
Pascal Bergeron, Porte-parole, Environnement Vert Plus
Carole Dupuis, Mouvement écocitoyen UNEplanète
Alain Branchaud, directeur général SNAP Québec
Jacques Benoit, GMob (GroupMobilisation)
Michel Jetté, Équipe de la DUC
Patrick Bonin, Greenpeace Canada
Diego Creimer, co-directeur par intérim, Fondation David Suzuki

Pour information :

Adrien Guibert-Barthez,

Co-porte-parole

Coalition Fjord

(418) 376-3371

comm.fjord@gmail.com

Gabriel Marquis

Responsable des communications

Nature Québec

581-307-8613

Gabriel.marquis@naturequebec.org

Loujain Kurdi

Conseillère aux communications,

Greenpeace Canada

+1 514-577-6657

loujain.kurdi@greenpeace.org